

envoi le 10/03/05 NR  
- conseil (avec courriers Euro)  
- commi~~s~~ s~~ur~~ s~~ur~~ pistes  
+ EC + LB

**COMMISSION DE SECURITE DES PISTES  
du 08 Mars 2005 à 8h00 (salle de réunion de S3V)**

Etaient présents : cf liste annexée

Etaient excusés : Gilbert Blanc-Tailleur (maire), Patrick Pachod (Maire Adjoint),  
Aymeric Mermoz

Jean-Yves Pachod remercie les personnes pour leur présence à cette réunion matinale dont l'objet est d'analyser la demande formulée par la Société des Trois Vallées pour la mise à disposition de certaines parties du domaine skiable dans le cadre d'un séjour à Courchevel des dirigeants de l'entreprise coréenne Samsung.

La parole est donnée à monsieur Claude Faure président du directoire de la Société des Trois Vallées qui expose la demande qu'il a reçue de la part de ces personnes qui viennent pour la première fois découvrir la pratique du ski en France.

Le séjour aura lieu sur la station du 10 mars au 3 avril 2005.

Leur souhait est de disposer de petites zones sur le domaine skiable entourées par des filets de piste pour garantir une sécurité absolue de leur évolution. Il est précisé que ces personnes sont débutantes.

Laurent Fillion distribue le plan des trois zones que la Société des Trois Vallées envisage de sécuriser : Les Granges, Biollay, Verdons.

Sur le premier site, l'accès se ferait par la route en véhicule.

Sur les deux derniers sites, l'accès se ferait en scooter, vraisemblablement entre 14h00 et 17h00.

Jean-Yves Pachod fait part à la commission de la position du maire sur ce sujet, à savoir :

- que la commune n'est pas favorable au principe d'isoler des zones sur les pistes de ski pour un usage privatif,
- que la commune regrette ne pas avoir été informée de ce projet dès les premiers contacts de la Société des Trois Vallées avec ces personnes,
- qu'aucun arrêté municipal dérogatoire à celui actuellement en vigueur pour la sécurité des pistes ne sera pris.

Claude Faure fait remarquer que dans le cadre d'animations sportives ou pour des activités de séminaires, de telles organisations ont déjà été mises en œuvre.

Au terme d'un vaste débat, et compte-tenu de l'état d'avancement de ce projet, la commission de sécurité des pistes donne un avis favorable à titre tout à fait exceptionnel pour la mise à disposition des dirigeants de l'entreprise Samsung des secteurs de pistes présentés sur le plan ci-joint ; cet avis est donné sous réserve que l'accès aux sites du Biollay et des Verdons se fasse sous escorte des scooters du service des pistes.

*La séance est levée à 9h00.*



Vu, le Maire,




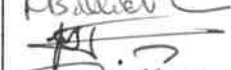








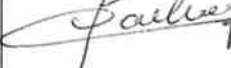
**Gilbert BLANC-TAILLEUR**

*PJ : - liste de présence,  
- plan des zones mises à disposition.*

**COMMISSION SECURITE DES PISTES**

Mardi 8 mars 2005 A 8 h 00  
(salle de réunion S3V)

**FEUILLE DE PRESENCE**

Nom-Prénom	Fonction	Signature
AUMERACON J. Vincent	Adjudant gendarmarme	
CHESEL Gilles	Adjudant EGM BSN.	
VERGNES Fabien	Gardien de la Paix CRS Alb	
Billiet. Prades Roger	PN.	
MUGNIER. Patrick	S3V	
FILLION Laurent	S3V	
FAURE Claude	S3V	
GAUTHIER JF	Courchevel Tourisme	
MARTEL Pierre	EDF Courchevel 1550	
BRECHIE Eric	EDF Courchevel 1550	
Chatain Bastien	usager des pistes	
SUINO Eric	chef de centre sapeur pompier	
TOBIAS Bruno	Club des Sports	
PACHOD Jean-Jacques	Mairie	